

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18/10/2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021**

**2021 DAC 306** Subvention (13.000 euros) au Comité pour une maison des savoirs et des cultures de l'Est parisien dans la Maison des métaux (11e).

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Comité pour une maison des savoirs et des cultures de l'Est parisien dans la Maison des métaux ;

Vu l'avis du Conseil du 11<sup>e</sup> arrondissement en date du 27 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 13.000 euros au titre de 2021 est attribuée à l'association Comité pour une maison des savoirs et des cultures de l'Est parisien dans la Maison des métallos, 94, rue Jean Pierre-Timbaud, 75011 Paris. 2021\_04025 ; 13594

Article 2: La dépense correspondante, soit 13.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**